

## ORDRE DU JOUR

- 1- REGULARISATION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA SOMME DE 5.335.723 FRANCS POUR FRAIS DE CESSION DE MATERIEL SCOLAIRE, AU BUBGET 1953
- 2- COUVERTURE DES 5/6 DE L'EAT DE PAIEMENTS EFFECTUES AU COURS DES MOIS DE MARS, AVRIL, MAI ET JUIN 1953
- 3- APPROBATION CONVENTION D'ASSURANCE DE LA MOTO-POMPE DE DION & BOUTON EN 1953-1954